



SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU PREMIER MINISTRE
CHARGE DU NUMERIQUE

SECRETARIAT D'ETAT
AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES



Paris, le 16 juillet 2018
N° 594

COMMUNIQUE DE PRESSE

La France se dote d'une feuille de route pour la 5G et lance quatre chantiers prioritaires

Mounir Mahjoubi, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé du Numérique, Delphine Gény-Stephann, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie et des Finances, et Sébastien Soriano, président de l'Arcep, ont présenté ce lundi 16 juillet la feuille de route de la 5G pour la France.

La 5G est un enjeu stratégique pour l'industrie française, la compétitivité de notre économie, l'innovation et pour des services publics rénovés. Dès l'horizon 2020, la 5G promet un saut de performances technologiques ouvrant la porte à une variété d'usages nouveaux tant pour le grand public (démocratisation du streaming vidéo 3D, etc.) que pour les entreprises (développement d'applications de rupture dans tous les secteurs industriels).

Pour préparer dès à présent la France aux innovations de demain, l'Etat se dote aujourd'hui d'une feuille de route pour faciliter le développement et le déploiement de la 5G, incluant le programme de travail de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep). Cette priorité est en cohérence avec les actions lancées au niveau européen afin de répondre aux besoins croissants de connectivité et d'accroître la compétitivité des pays de l'Union européenne. Elle fait suite à l'accord intervenu le 14 janvier dernier entre le Gouvernement, l'Arcep et les opérateurs mobiles qui permettra à court terme de généraliser dans l'hexagone une couverture de qualité, par une intensification des déploiements 4G.

La feuille de route fixe des objectifs ambitieux :

- lancer plusieurs pilotes 5G sur une variété de territoires et accueillir des premières mondiales d'application de la 5G dans les domaines industriels ;
- attribuer de nouvelles fréquences 5G et avoir un déploiement commercial dans au moins une grande ville dès 2020 ;
- couvrir les principaux axes de transport en 5G d'ici 2025.

Elle repose sur 4 chantiers prioritaires :

La feuille de route de la France pour la 5G tire les enseignements de la consultation publique du gouvernement qui s'est achevée au premier trimestre 2018, et intègre le programme de travail de l'Arcep.



Quatre chantiers d'envergure ont été identifiés :

- libérer et attribuer les fréquences radioélectriques pour les réseaux 5G ;
- favoriser le développement de nouveaux usages industriels ;
- accompagner le déploiement des infrastructures de la 5G ;
- assurer la transparence et le dialogue sur les déploiements de la 5G et l'exposition du public.

Des groupes de travail animés par les autorités et services de l'Etat concernés sont constitués pour identifier les attentes et engager les actions relatives aux axes identifiés, sous le pilotage de la Direction générale des entreprises (DGE) et de l'Arcep.

Expérimentations et cas d'usages : les premiers pas de la 5G en France

D'ores et déjà, des premières expérimentations sont en cours ou prévues à Belfort, Bordeaux, Douai, Grenoble, Lannion, Lille, Lyon, Marseille, Nantes, Toulouse, Sophia-Antipolis. Le Gouvernement et l'Arcep annoncent aujourd'hui le déploiement de onze nouvelles expérimentations sur l'Ile-de-France, incluant notamment trois cas d'usages sur le véhicule connecté. Ouvert à tous, le guichet pilotes 5G est accessible sur le site de l'Arcep : <https://www.arcep.fr/>

Contacts presse :

Cabinet de Mounir Mahjoubi

01 42 75 77 22 - presse@numerique.gouv.fr

Cabinet de Delphine Gény-Stephann

01 53 18 44 38 - rp.semef@cabinets.finances.gouv.fr

ARCEP

01 40 47 70 33 - hernandez@arcep.fr